



Depuis l'entrée en vigueur de la « loi pour l'avenir professionnel » le 1<sup>er</sup> janvier 2020, **il vous revient de désigner l'organisme de formation bénéficiaire du « solde » de votre taxe d'apprentissage**, qui s'élève à 13% de la somme totale de taxe d'apprentissage acquittée par votre entreprise. Vous avez ainsi jusqu'au **31 mai 2021** pour effectuer directement votre versement à l'organisme de votre choix.

Plus que jamais, **l'école d'ingénieurs Polytech Orléans a besoin de vous** pour financer les investissements pédagogiques nécessaires à la formation et à la réussite des élèves ingénieurs. La crise sanitaire que nous vivons est l'occasion d'**accélérer notre transition numérique** en généralisant l'usage d'outils pour la formation hybride présentiel / distanciel (captation, diffusion, classes virtuelles, accès à distance d'outils de simulation). Elle nécessite également un **accompagnement spécifique d'élèves** en précarité numérique. Par ailleurs, **l'école poursuit le renouvellement et l'acquisition des matériels** professionnels utilisés par les élèves en travaux pratiques et en projet.

**Votre versement est à adresser directement par chèque ou par virement** à l'Agent Comptable de l'Université d'Orléans. Un reçu libératoire vous sera retourné pour justifier votre don auprès de l'administration fiscale. Pour tout accompagnement sur votre versement, contactez Laurence PHILIPPE par courriel ([taxe.apprentissage.polytech@univ-orleans.fr](mailto:taxe.apprentissage.polytech@univ-orleans.fr)) ou téléphone (02 38 41 72 91).

Votre fidélité contribuera à maintenir l'école parmi les grands établissements français de formation d'ingénieurs. Recevez mes plus cordiales salutations, et par avance, mes remerciements chaleureux pour votre engagement à nos côtés.

**Christophe LÉGER**  
Directeur de Polytech Orléans

Une fiche d'information (téléchargeable sur [www.polytech-orleans.fr](http://www.polytech-orleans.fr)) est jointe à ce courrier. Numéro d'habilitation de Polytech Orléans : **UAI 0451638L**. Merci de libeller votre règlement à l'ordre de : **Agent Comptable de l'Université d'Orléans**.

## Coupon-réponse à renvoyer pour assurer la traçabilité de votre versement

**Pour nous permettre de suivre votre versement, merci de compléter et de nous retourner ce coupon :**

- > par courrier à : Polytech Orléans, taxe d'apprentissage, 8 rue Léonard de Vinci, 45072 Orléans cedex 2
- > par courriel à : [taxe.apprentissage.polytech@univ-orleans.fr](mailto:taxe.apprentissage.polytech@univ-orleans.fr)

Entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Responsable du versement de la taxe d'apprentissage dans l'entreprise :**

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Verse au titre de la taxe d'apprentissage à Polytech Orléans la somme de : \_\_\_\_\_ €.



# 1 cycle préparatoire (PeiP) 7 spécialités de cycle ingénieur



## Génie civil et géo-environnement

- > infrastructures de transport
- > problèmes environnementaux
- > géotechnique, géologie et ressources en géomatériaux
- > dimensionnement des structures des bâtiments



## Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation

- > efficacité énergétique des systèmes
- > optimisation des véhicules terrestres et aériens
- > optimisation des motorisations



## Génie industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agroalimentaire

- > intégration et optimisation des nouvelles méthodes et technologies pour augmenter la performance industrielle
- > management optimal de la production



## Management de la production

- > management d'équipes et de projets, implication des collaborateurs dans les opérations d'amélioration continue
- > pilotage de systèmes de production
- > déploiement de solutions technico-économiques pour optimiser les coûts



## Génie physique et système embarqués

- > conception et mise en œuvre de procédés laser et plasma pour les micro et les nano technologies
- > éco-conception, simulation et optimisation des systèmes d'éclairage
- > intégration des systèmes de vision



## Smart building

- > optimisation de la consommation d'énergie dans les bâtiments (chauffage, climatisation, éclairage, communication, ...) et intégration des énergies renouvelables
- > mise en œuvre de capteurs et de réseaux pour l'instrumentation des bâtiments



## Innovations en conception et matériaux

- > conception de systèmes complexes sous contrainte d'éco-conception
- > modélisation et simulation numérique, calcul en mécanique des structures
- > optimisation des matériaux de structure
- > gestion de bureau d'études et d'essais

## Polytech Orléans en quelques chiffres

- 1350** élèves-ingénieurs
- 100** enseignants, **50** personnels
- 330** diplômés par an
- 700** stages par an
- 300** élèves en expérience internationale par an
- 58** associations et clubs d'élèves

Merci de signaler ci-dessous si vous souhaitez affecter votre versement à une spécialité ou une formation particulière de l'école :

- PeiP (Parcours des écoles d'ingénieur Polytech)
- Spécialité Génie civil et géo-environnement
- Spécialité Génie industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agro-alimentaire
- Spécialité Génie physique et systèmes embarqués
- Spécialité Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation
- Spécialité Innovations en conception et matériaux
- Spécialité Management de la production
- Spécialité Smart building
- École de l'IoT

### CONTACTS

#### > Taxe d'apprentissage :

✉ : [taxe.apprentissage.polytech@univ-orleans.fr](mailto:taxe.apprentissage.polytech@univ-orleans.fr)

☎ : 02 38 41 72 91

#### > Pôle Entreprises - École :

✉ : [relations.entreprises.polytech@univ-orleans.fr](mailto:relations.entreprises.polytech@univ-orleans.fr)

☎ : 02 38 49 48 48



**POLYTECH<sup>®</sup>**  
**ORLÉANS**

École d'Ingénieurs de l'Université d'Orléans

## Engagement de versement de taxe d'apprentissage 2021

Solde de 13% affectés aux établissements de formation technologiques et professionnelles

Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 - Date limite de versement 31 mai 2021

### Entreprise

Raison sociale : \_\_\_\_\_  
N° SIREN/SIRET : \_\_\_\_\_ Code NAF : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Contact : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
Masse salariale 2020 : \_\_\_\_\_ €  
× 0,68 % \_\_\_\_\_ €  
Solde TA 2021 × 13 % \_\_\_\_\_ €  
Subvention en matériel déductible : \_\_\_\_\_ € Bonus alternant déductible : \_\_\_\_\_ €

### Établissement de formation bénéficiaire

Nom : **Ecole polytechnique universitaire de l'université d'Orléans – Polytech Orléans**  
Adresse : **Site Vinci, 8 rue Léonard de Vinci, 45072 ORLÉANS**  
Contact : **Laurence PHILIPPE, ☎ 02 38 41 72 91, ✉ [taxe.apprentissage.polytech@univ-orleans.fr](mailto:taxe.apprentissage.polytech@univ-orleans.fr)**  
N° SIRET : **194 508 552 00446** N° TVA intracommunautaire : **FR521 945 08552 00016**  
IBAN : **FR76 1007 1450 0000 0010 0002 037** BIC : **TRPUFRP1**  
Montant versé : \_\_\_\_\_ N° UAI : **0451638L**

### Mode de versement

Chèque : Banque \_\_\_\_\_  
Chèque n° : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
A l'ordre de : **Monsieur l'agent comptable de l'Université d'Orléans**  
 Virement : BIC : \_\_\_\_\_  
IBAN : \_\_\_\_\_

Mentionner votre n° de SIRET et « TA 2021 POLYTECH ORLÉANS » en libellé de virement pour recevoir votre reçu libératoire (à fournir sur demande de l'administration fiscale)

Fait à :

le :

Signature et cachet de l'entreprise

# Fiche d'information destinée à faciliter votre versement de « solde » de taxe d'apprentissage à Polytech Orléans

## Auteur de la facture

Nom ou Raison sociale : **POLYTECH ORLÉANS – Université d'Orléans**

Numéro dans la voie : **8**

Type de voie : **rue**

Nom de la voie : **Léonard de Vinci**

Boîte postale : –

Code postal : **45 072**

Ville/cedex : **ORLÉANS cedex 02**

Pays : **France**

Tél : **02 38 49 49 64**

## Contact facturation et commande

Nom : **PHILIPPE**

Prénom : **Laurence**

Tél : **02 38 41 72 91**

Courriel : **taxe.apprentissage.polytech@univ-orleans.fr**

## Identifiants

N° Siret de l'établissement auteur de la facture : **194 508 552 00446**

N° TVA Intra-communautaire : **FR521 945 08552 00016**

N° UAI : **0451638L**

IBAN : **FR76 1007 1450 0000 0010 0002 037**

BIC : **TRPUFRP1**



## RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-dessous est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances, etc...)

Identifiant national de compte bancaire – RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	45000	00001000020	37	TPORLEANS

Identifiant international de compte bancaire – IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1450	0000	0010	0002	037	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE

**UNIVERSITE D'ORLEANS**

**M. L'AGENT COMPTABLE**